fcfa
FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

DES FONDATIONS ESSENTIELLES POUR LA FRANCOPHONIE

Synthèse de l'étude sur la santé des organismes

Mémoire de positionnement présenté dans le cadre du renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles 2028-2033

TABLE DES MATIÈRES

Introduction et mise en contexte 3

Portrait des organismes répondants 6

Un réseau résilient et bien ancré 7

Potentiel de croissance et disparités 8

Ressources humaines : un défi majeur 10

Financement : stabilité et prévisibilité 13

Inégalités sectorielles et régionales 17

À quatre ans « d'Éviter le point de rupture » 19

Cinq défis structurels à surmonter 22

Conclusion 24

ISBN : 978-2-922742-65-7 | Cette publication est rendue possible grâce à l'appui financier du gouvernement du Canada

Introduction et mise en contexte

En 2022, la FCFA lançait un cri d'alarme.

Le document « Éviter le point de rupture » décrivait un milieu dangereusement en surchauffe : directions générales épuisées, salaires non compétitifs, roulement de personnel accéléré, déficits chroniques. Plusieurs organismes risquaient alors de disparaître, faute de ressources. Ce message a été entendu.

Le Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 a bonifié le financement de base des organismes communautaires, et les communautés francophones et acadiennes ont pu reprendre un peu de leur souffle, après plus de 20 ans sans indexation à l'inflation.



Quatre ans plus tard, le point de rupture a été évité, mais il n'est pas bien loin.

Les équipes sont trop petites pour leur mission et le recrutement piétine. Les ententes sont renouvelées à la dernière minute ce qui provoque un fort impact financier et des coûts sur les ressources humaines. L'inflation a grugé une partie des gains obtenus. Les salaires restent en dessous de la moyenne du pays. La francophonie en milieu minoritaire tient bon, mais elle n'accède pas au financement qui permet d'assurer une base pour croitre, développer nos communautés de manière significative et faire rayonner la francophonie.

Or, en 2023, le gouvernement du Canada a renouvelé son engagement envers l'atteinte de l'**égalité réelle entre nos deux langues officielles**. Il a aussi reconnu que l'une de ces langues officielles est plus vulnérable que l'autre et requiert des mesures spécifiques de protection et de promotion.

La *Loi sur les langues officielles* modernisée renforce les obligations d'appuyer la croissance et le développement de nos communautés.

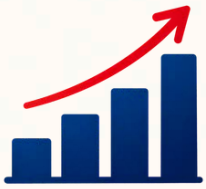
Pourtant, les écarts avec la majorité se maintiennent et grandissent encore.



Un contexte mondial qui renforce la valeur stratégique du français

La guerre commerciale avec les États-Unis, le rapprochement accéléré avec l'Union européenne et la recherche de nouveaux marchés à la grandeur de la planète confèrent au français une valeur stratégique pour le pays.

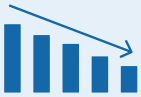
La langue française relie le Canada à l'Europe et à l'ensemble de l'espace francophone mondial. Le gouvernement le sait : il a entrepris de réaffirmer le leadership du Canada dans le concert des États et gouvernements ayant le français en partage, en accueillant le XXIe Sommet de la Francophonie à Ottawa en 2028.



Les données recueillies par la FCFA cette année dressent un constat clair. Le PALO 2023-2028 est venu répondre à un besoin pressant : maintenir la main-d'œuvre du réseau à un niveau stable. La part des organisations qui versent un salaire moyen inférieur à 45 000 $ est passée de 46 % à 15 %.
Cet effort n'a toutefois pas suffi à enrayer la fragilité du réseau.



59 %
Stabilité financière incertaine



23 %
Organismes en déficit



80 %
Capacité RH insuffisante



158
Organismes sondés



Le présent document expose les principaux résultats du sondage mené par la FCFA du 29 mai au 28 juillet 2026 auprès de 158 organismes francophones et acadiens en situation minoritaire. Il vise à appuyer les représentations de la FCFA dans le cadre des consultations de Patrimoine canadien en vue du Plan d'action pour les langues officielles 2028-2033.

Cette étude porte exclusivement sur la santé des organismes. Un mémoire plus large, consacré aux priorités du réseau et aux investissements nécessaires pour la francophonie, suivra plus tard cet automne.
Les pages qui suivent décrivent la situation actuelle des organismes et la comparent à celle qui existait en 2022.
Elles montrent ce qui s'est maintenu, ce qui s'est amélioré et ce qui s'est fragilisé. Elles identifient les problèmes à résoudre pour que le réseau, qui a aujourd'hui la base nécessaire pour grandir, puisse passer de la précarité à la croissance.

Portrait des organismes répondants

Fiche du sondage[1]

158
organismes répondants
Soit 37 % des 432 organismes sollicités

Taux de participation
37 %

Représentativité géographique

12
provinces et territoires représentés
Neuf provinces et trois territoires



Ontario	28,5 %
Alberta	12,7 %
Manitoba	12 %
Colombie-Britannique	12 %
Nouveau-Brunswick	9,5 %

Ressources à temps plein

58 %
des organismes répondants comptent 5 emplois à temps plein ou moins

44 % entre 2 et 5
13 % plus de 20

Échelle géographique



- **61 %** provinciale ou territoriale
- **18 %** municipale
- **16 %** nationale
- **5 %** locale

Secteurs les plus représentés

- Éducation et formation — **36 %**
- Arts, culture et patrimoine — **35 %**
- Développement communautaire — **31 %**

Ancienneté des organismes

73 % des organismes répondants ont été fondés avant l'an 2000, 9 % existent depuis 2010.



Salaire moyen des emplois à temps plein

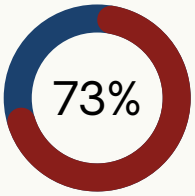
67 % se situent sous 65 000 $, la tranche la plus fréquente est 55 000 $ à 64 999 $ (31 %).



1 Quelques questions offraient les choix « oui », « non », « partiellement » et « je ne sais pas ». Pour des fins de simplification, lorsque l'on parle d'insuffisance, on regroupe « non » et « partiellement ». Il est probable que les organismes les plus démunis en personnel aient moins de temps pour répondre. D'être le cas, les résultats sous-estiment les difficultés du réseau.

Un réseau résilient et bien ancré

Notre réseau n'est pas en déclin : il est bien ancré, il livre de multiples services pour presque 3 millions de francophones. Le prochain Plan d'action pour les langues officielles pourra s'appuyer sur des bases résilientes.



des organismes répondants ont été fondés avant l'an 2000, dont plus de la moitié avant 1990.

Ce réseau couvre neuf provinces et trois territoires ainsi que 17 secteurs d'activité et clientèles, de l'éducation à la culture et à la justice en passant par la santé, l'immigration, les médias, les femmes et les jeunes, entre autres.

Au total, 86 % des organismes jugent leurs services adéquats (54 %) ou très adéquats (32 %). Ce résultat est constant ne présente pas de variations selon la taille, le salaire moyen, l'ancienneté, la région ou le montant des subventions fédérales.

La qualité des services et activités tient le coup malgré les moyens. Elle repose sur l'engagement et le savoir-faire des équipes, ainsi que l'ancrage communautaire.



La résilience est une force à reconnaître, mais aussi un important signal d'alerte : les problèmes de financement épuisent les équipes. Cette situation n'est pas durable.

Potentiel de croissance et disparités

Les organismes ont su tirer parti des investissements récents inclus dans le financement du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028. Dans les réponses ouvertes, la bonification du financement de base obtenue dans le cadre du PALO actuel est l'initiative la plus citée comme bénéfique.

Dans un contexte post-pandémie difficile, cette bonification a fourni de l'oxygène à la majorité de nos organismes. Cependant, de là à dire que l'investissement du gouvernement était suffisant, il y a un pas que nous ne pouvons franchir.

Des perspectives de croissance contrastées

47%

des organismes ont **une vision positive** de leurs perspectives de croissance

32%

estiment que ces perspectives sont **stagnantes**

11%

estiment être en **décroissance**

En somme, il existe une grande disparité structurelle dans notre réseau. L'analyse des résultats nous permet d'identifier un profil de vulnérabilité récurrent : celui des organismes de petite taille, récemment fondés, à portée nationale ou œuvrant dans certains secteurs et provinces spécifiques, généralement associés à des niveaux salariaux plus faibles.

La désignation financière des programmes fédéraux cause des différences structurelles, ce qui impacte directement les perspectives de croissance des organismes.

Le même constat se retrouve quand on pose la question sur la confiance envers l'avenir :

72.8 %

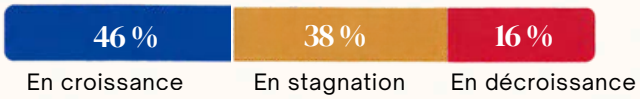
des répondants voient l'**avenir de leur organisme avec confiance et de manière positive.**

Cependant, ce portrait d'ensemble favorable masque des écarts significatifs selon la taille des organismes, leur portée géographique, leur secteur d'activité, le niveau de rémunération du personnel et leur ancienneté.

Capacités de croissance et tendances

D'autres questions visaient à évaluer la capacité de croissance des organismes et son évolution.

Évolution du nombre d'employés depuis 2023



Capacité de financer les activités depuis 10 ans



Perspectives de croissance d'ici cinq ans



Capacité de s'adapter aux changements futurs



Confiance envers l'avenir de l'organisme



Situation budgétaire des trois dernières années



Il est encourageant de constater que les groupes d'organismes fragilisés – les plus petits, avec les salaires les plus faibles – présentent tout de même de relativement bons résultats globaux.

Ressources humaines : un défi majeur

Le capital humain est la principale limite à la croissance du réseau.

Plus de quatre organismes sur cinq n'ont pas l'équipe qu'il leur faut, et la plupart ne parviennent pas à la recruter adéquatement. Questionnés à savoir si la taille et le profil de leur équipe permanente leur permettent de remplir adéquatement leur mission :

21 %
Répondent
oui

58 %
Répondent
partiellement

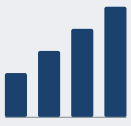
21 %
Répondent
non

La taille des équipes est aussi le facteur qui distingue le plus nettement les organismes en difficulté. Sous le seuil de six emplois à temps plein (58 % des organismes), les indicateurs se détériorent tous de manière égale; au-delà de dix (29 % des organismes), ils se stabilisent.

La taille des équipes change la donne

Taille (emplois à temps plein)	Ne parvient pas à recruter	Se retrouve en déficit	S'estime financièrement stable
1	50 %	28 %	33 %
2 à 5	34 %	23 %	29 %
6 à 10	27 %	32 %	46 %
11 à 20	23 %	13 %	57 %
Plus de 20	5 %	14 %	67 %

Ainsi, l'échelle d'opération devient un grand problème pour l'obtention de résultats et pour retenir du personnel spécialisé. Quand la taille passe à plus de cinq emplois à temps plein, l'organisme change de catégorie de risque.
Ce constat a de quoi nous interpeller directement au moment de réfléchir sur les objectifs de financement que le fédéral doit considérer.



Un financement qui permet de franchir le seuil de six employés produit un effet supérieur à une hausse uniforme répartie sur l'ensemble du réseau.

Recruter : un défi qui touche tout le réseau

Le recrutement est un enjeu encore plus généralisé que la taille des équipes en place.

18 %	51 %	28 %
Arrivent à recruter le personnel nécessaire	N'y parviennent que partiellement	N'y parviennent pas

Même parmi les organismes disposant de 11 à 15 postes à temps plein, **90 % ne recrutent que partiellement.**

Les organismes qui offrent les salaires les plus bas ont plus de mal à recruter et affichent plus souvent un déficit.
Mais à taille comparable, l'écart salarial n'explique qu'une partie du problème :

La combinaison d'équipes trop petites et de conditions peu concurrentielles bloque le recrutement.

Des salaires encore insuffisants

Les salaires ont progressé depuis 2022, mais cette progression demeure insuffisante.

67% *des organismes offrent un salaire moyen inférieur à 65 000 $, qui est la moyenne salariale du Canada.*

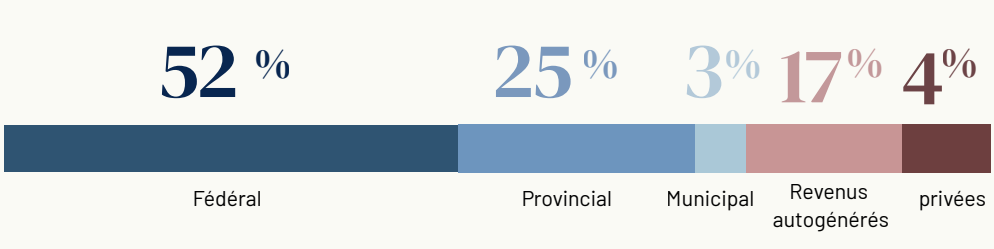
Dans les réponses ouvertes, la pénurie de main-d'œuvre et la difficulté de retenir le personnel qualifié arrivent au deuxième rang des défis structurels non réglés par le PALO 2023-2028.
Le soutien aux ressources humaines est d'ailleurs le quatrième parmi les types de financement les plus demandés (46 %).

La précarité salariale est un frein au développement de la capacité d'action des organismes.

Financement : stabilité pour croître

Une forte dépendance aux fonds publics

En moyenne, 52 % du financement des organismes provient du gouvernement fédéral, 25 % du provincial, 3 % du municipal, 17 % de revenus autogénérés et 3 % de sources privées. Les gouvernements fournissent ainsi 80 % des revenus du réseau.



80 % des revenus du réseau proviennent des gouvernements.

Un organisme sur trois (34 %) reçoit plus de 70 % de ses revenus du fédéral. Les organismes de l'Atlantique (67 %) et du Nord (63 %) affichent les parts fédérales moyennes les plus élevées.

Le rôle central de Patrimoine canadien

La dépendance aux fonds fédéraux se concentre aussi sur un petit nombre de ministères. 72 % des organismes sont financés par Patrimoine canadien, 33 % par Emploi et Développement social Canada et 25 % par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada; ces trois institutions représentant 69 % de toutes les mentions de bailleurs de fonds fédéraux.

La dépendance fédérale ne fragilise pas le réseau, mais toute rupture de prévisibilité (critères modifiés, échéanciers repoussés, programmes fusionnés ou non renouvelés) impacterait négativement et fortement les organismes.

[2] Les organismes peuvent recevoir du financement d'un ou plusieurs organismes gouvernementaux.

Des besoins financiers qui dépassent les ressources disponibles

L'aspect le plus critique du financement réside dans ces montants :

69 %
des organismes reçoivent moins de 500 000 $ du fédéral par année.

25 %
d'augmentation budgétaire médiane demandée pour bien remplir leur mission.

Plus les organismes sont de petite taille, plus la demande de croissance de financement est importante. Les plus petits organismes expriment les besoins les plus significatifs (44 % des organismes disposant d'un seul poste à temps plein sont dans cette catégorie), tandis qu'aucun organisme de plus de 20 emplois à temps plein ne réclame plus de 50 % d'augmentation de financement.

Le nouveau financement du fédéral devrait donc cibler les plus petits organismes.

La moitié situent leurs besoins entre 11 % et 30 %, et 15 % (23 organismes) réclament plus de 50 %, voire le double ou davantage de leur budget actuel.

Une stabilité financière difficile à anticiper

Près de la moitié des organismes (48 %) qualifient d'incertaine leur stabilité financière pour les trois prochaines années.
Environ un organisme sur cinq répond « je ne sais pas » à au moins une question portant sur son avenir. Cette incertitude touche tout le réseau, sans égard à la taille, aux salaires, à l'ancienneté ou à la part de financement provenant du fédéral.
Elle révèle non pas uniquement un manque de ressources, mais aussi un problème de prévisibilité des critères et des échéanciers.

Le fédéral peut corriger cette incertitude avec des engagements pluriannuels et des calendriers connus d'avance.

Vers un financement de base et pluriannuel

Le verdict des organismes sur le mode de financement est sans appel.

Les changements les plus demandés

Changement administratif souhaité	Part des organismes
Financement de base opérationnel	90,5 %
Financement sur 5 ans	60,8 %
Financement pluriannuel	57,6 %
Soutien aux ressources humaines	46,2 %
Soutien aux régions éloignées ou rurales	43,7 %
Soutien aux infrastructures	36,7 %
Soutien à l'immigration francophone	33,5 %
Financement de projets spécifiques	29,7 %

Ceci se confirme dans les réponses ouvertes. Le financement de base, la stabilité financière et l'érosion causée par l'inflation constituent le premier défi structurel non réglé par le PALO 2023-2028 (45 % des réponses ouvertes exploitables).
Les organismes y décrivent la gestion par projets comme une source d'épuisement pour des équipes qui doivent sans cesse rédiger des demandes et des rapports plutôt que servir leur communauté.

Patrimoine canadien et les principales institutions fédérales ont le pouvoir de transformer de manière durable la structure de financement et diminuer dramatiquement la proportion de financement par projet.

Un fardeau administratif à alléger

Au niveau du fardeau administratif relié aux fonds gouvernementaux, la totalité (100 %) des organismes répondants estiment que des changements sont nécessaires.

Les changements les plus demandés

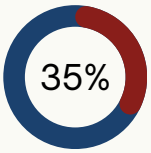
Changement administratif souhaité	Part des organismes
Financement plurianuel	80,4 %
Délais de réponse plus rapides	51,3 %
Simplification des formulaires	47,5 %
Réduction des exigences de reddition de comptes	44,9 %
Processus de demande plus simple	44,9 %
Harmonisation entre programmes fédéraux	43,7 %
Critères d'admissibilité plus flexibles	34,2 %
Communication plus claire des programmes	25,3 %

Le fardeau administratif n'est pas une question de taille ou de région, mais de complexité de gestion. Plus les sources de financement sont diversifiées, plus le problème s'amplifie.
Les organismes qui réclament le plus d'allégements sont précisément ceux qui ont diversifié leurs sources fédérales, c'est-à-dire ceux qui ont fait ce que les programmes les encouragent à faire.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor peut changer la donne en procédant à une harmonisation interministérielle du fardeau administratif.

Asymétrie sectorielle et régionale

Écarts par secteurs



des organismes sont du secteur des arts, de la culture et du patrimoine.

Pourtant, ils reçoivent

– 16,2 %

en financement fédéral comparativement à la moyenne

Comparativement, le secteur du **développement économique et coopératives** :

+ 45 %

L'écart ne s'explique donc pas par la petite taille des organismes culturels. Il est structurel et dépend de la politique de financement des institutions fédérales.

Le secteur de la culture compte aussi parmi ceux où la part d'organismes en déficit est la plus élevée (25 %, comme le secteur de l'éducation).

Dans les réponses ouvertes, les répondants réclament par ailleurs la reconnaissance formelle du patrimoine, de l'histoire et de la mémoire collective comme composantes de la vitalité communautaire.

Par ailleurs, lorsque qu'on étudie les organismes au service de populations en situation de vulnérabilité, on découvre que certains expriment des besoins budgétaires plus élevés que la moyenne, notamment :

Les organismes qui situent à 50 % et plus leurs besoins d'augmentation de financement :

44%
en justice

33%
en immigration et diversité ethnoculturelle

41%
d'organismes représentant les femmes

Des écarts entre les régions

Des écarts marqués dans le Nord



Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

40 %
des organismes sont **en déficit**.

23 %
moyenne de l'ensemble du réseau.

Les organismes du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut se distinguent nettement : 40 % sont en déficit (contre une moyenne de 23 % pour l'ensemble du réseau). Leur risque de déficit est nettement supérieur à celui d'organismes comparables en Ontario. Cet état de fait met en relief l'inadéquation entre l'appui gouvernemental et les coûts de la vie plus élevés dans le Nord.

Des écarts aussi dans les provinces



Manitoba (Praires)

42 %
des organismes y sont en **déficit**.



Nouveau-Brunswick (Atlantique)

40 %
des organismes en **déficit**.



Nouvelle-Écosse (Atlantique)

100 %
des organismes présentent une **situation d'équilibre budgétaire.**

Un soutien accru pour les régions éloignées ou rurales



44 %
des organismes demandent un soutien aux régions éloignées ou rurales.

5e
type de financement le plus demandé

Le fédéral possède une importante responsabilité dans ces écarts.
Une approche asymétrique dans le financement réduirait rapidement les écarts existants.

Quatre ans après « Éviter le point de rupture »

Le point de rupture a été évité. Là où le PALO 2023-2028 a investi dans le financement de base, la situation s'est améliorée.
Mais les gains restent fragiles, et les problèmes de capacité humaine et de prévisibilité, eux, ne sont pas réglés. En fait, les investissements ont permis un certain rattrapage au niveau des salaires, mais le reste s’est détérioré.

Retour sur les constats de 2022

Un organisme sur trois (34 %) reçoit plus de 70 % de ses revenus du fédéral. Les organismes de l'Atlantique (67 %) et du Nord (63 %) affichent les parts fédérales moyennes les plus élevées.

Comparaison des principaux indicateurs

Indicateur	2022	2026	Tendance
Organismes comptant une personne employée ou moins	10 %	14 %	Détérioration
Organismes comptant 5 emplois à temps plein ou moins	68 %	58 %	Amélioration
Salaire moyen inférieur à 45 000 $	46 %	15 %	Nette amélioration
Salaire moyen inférieur à 55 000 $	72 %	36 %	Nette amélioration
Salaire moyen de 65 000 $ ou plus	10 %	33 %	Nette amélioration

Augmentation budgétaire jugée nécessaire (moyenne)	66 %	52 % (médiane 25 %)	Amélioration
Équipe insuffisante pour remplir la mission	55 %	79 % (dont 21 % = non +)	Détérioration importante et persistante
Incapacité à recruter le personnel nécessaire	68 %	80 % (dont 28 % = non +)	Détérioration importante et persistante
Bassin de bénévoles jugé suffisant	50 %	38 %	Détérioration
Organismes en déficit	17 %	23 %	Détérioration
Organismes en surplus	14 %	13 %	Stable
Part fédérale du financement moyen	47 %	52 %	Dépendance accrue
Part gouvernementale (tous paliers)	70 %	80 %	Dépendance accrue
Revenus autogénérés et privés	30 %	20 %	Recul
Financement jugé peu prévisible ou incertain	Près de 50 %	48 %	Persistance
Qualité des services jugée adéquate	Grande majorité	86 %	Stable, force du réseau

Il faut considérer ce tableau comme une approximation. Les deux enquêtes ne portent pas sur les mêmes organismes (188 en 2022, 158 en 2026) et certaines questions offraient des choix de réponse différents, notamment l'option « partiellement » en 2026. La comparaison indique des tendances plutôt que des écarts précis. Les montants de 2022 sont en dollars de l'époque.

Principaux constats

Une équipe encore insuffisante et un recrutement qui reste bloqué

La proportion d'organismes qui n'ont pas l'équipe ou le personnel qu'il leur faut demeure très élevée, et l'incertitude financière est au même niveau qu'en 2022.

Les salaires ont progressé, mais le recrutement reste bloqué : les gains salariaux n'ont pas suffi à donner aux organismes la taille critique qu'ils requièrent pour jouer pleinement leur rôle, ni à les rendre concurrentiels sur le marché du travail.

Des défis financiers persistants et une dépendance accrue

Les déficits sont plus fréquents, le bénévolat s'est érodé et la dépendance aux fonds publics, en particulier fédéraux, s'est accentuée au détriment des revenus autogénérés et privés.

Dans les réponses ouvertes, les organismes soulignent que l'inflation et la hausse du coût de la vie ont grugé une partie des gains obtenus.

2022 *L'enjeu était d'éviter la rupture.*

En 2022, la FCFA décrivait un milieu « dangereusement en surchauffe », une crise généralisée de santé organisationnelle et un réseau à la limite du point de bascule.

2026 *L'enjeu est de transformer une stabilisation encore fragile en capacité de croissance.*

Le réseau a démontré qu'il sait faire fructifier chaque dollar de financement de base; il lui faut maintenant la prévisibilité et la taille critique pour grandir.

Si l'on veut sortir de la stagnation

===> *L'investissement du fédéral doit être stable et nettement supérieur au dernier PALO.*

Cinq problèmes à résoudre pour entamer une croissance

Le réseau possède des ingrédients-clés pour la croissance, mais cinq problèmes structurels limitent ce développement.

Problème	Ce que montrent les données	Ce qui arrive si rien ne change	Solution
1. Des organismes sous le seuil de capacité	58 % comptent 5 emplois à temps plein ou moins; c'est là que se concentrent recrutement bloqué, déficits et insécurité.	Les nouvelles responsabilités reposent sur des équipes déjà au maximum; épuisement et fermetures.	Le financement doit être établi en fonction d'une « capacité minimale viable » plutôt que d'un pourcentage d'augmentation uniforme. Permettre à un organisme comptant deux postes à temps plein d'en créer quatre de plus change sa trajectoire bien davantage qu'une hausse proportionnelle répartie sur tous.
2. Un recrutement bloqué	18 % des organismes recrutent le personnel requis; 67 % paient des salaires se situant en moyenne sous 65 000 $.	Postes vacants, perte d'expertise, services réduits.	Le recrutement est bloqué à la fois par la taille des équipes et par des conditions de travail encore en-deçà de celles du marché. Les deux doivent être traités ensemble : un financement de base qui couvre des salaires et des avantages sociaux concurrentiels, et des effectifs suffisants pour que la charge de travail soit soutenable.
3. Un financement imprévisible	48 % des organismes jugent leur stabilité incertaine sur 3 ans, à tous les niveaux de taille.	Planification impossible, gains érodés par l'inflation.	L'incertitude traverse tout le réseau, des plus petits organismes aux plus grands. Elle ne tient pas seulement au manque de ressources, mais aussi à des critères, des échéanciers et des renouvellements connus trop tard.

			Des ententes pluriannuelles, indexées, avec des calendriers de décision et de versement alignés sur les cycles des organismes, réduiraient cette incertitude à un coût relativement faible. Parce que le financement fédéral maintient aujourd'hui l'équilibre d'une grande partie du réseau, toute rupture de prévisibilité aurait des effets immédiats.
4. Un fardeau administratif proportionnel au nombre de guichets	La totalité des répondants, sans exception, jugent le statu quo inacceptable; chaque bailleur de fonds fédéral ajoute des exigences administratives.	Moins de temps à consacrer aux services; diversification découragée.	Le fardeau administratif croît avec chaque ministère bailleur de fonds. Harmoniser les formulaires, les exigences de reddition de comptes et les calendriers entre Patrimoine canadien, EDSC,IRCC et les autres institutions fédérales permettrait aux organismes de consacrer davantage de temps à leur mission, sans coût budgétaire majeur pour l'État.
5. Des écarts sectoriels et régionaux	Arts, culture et patrimoine : environ 21 % de moins de financement à la moyenne; Nord : 40 % en déficit.	Des pans entiers de la vitalité communautaire laissés en retrait.	Certains secteurs et certaines régions ne profitent pas également des investissements. Les arts, la culture et le patrimoine, les organismes du Nord et ceux qui servent des clientèles vulnérables (femmes, justice, immigration et diversité) réclament des mesures ciblées plutôt qu'une seule bonification générale.

Conclusion

Le réseau de la francophonie a évité le point de rupture annoncé en 2022. Grâce à une utilisation optimale de ses ressources, à son innovation et à sa capacité d'adaptation, les organismes ont su maintenir leurs activités et continuer à offrir des services de qualité aux communautés francophones partout au Canada.

Malgré cette résilience, quatre organismes sur cinq ne disposent pas des ressources humaines nécessaires pour remplir pleinement leur mission. Plus de la moitié se situent sous un seuil de capacité où les difficultés s'accumulent, tandis que près de la moitié font face à une incertitude concernant leurs trois prochaines années de fonctionnement.

Le financement fédéral joue un rôle essentiel dans le maintien du réseau. Toutefois, son manque de stabilité et de prévisibilité freine le développement des organismes. Le recrutement difficile, la lourdeur administrative et les disparités sectorielles et régionales constituent également des obstacles importants à leur croissance.

Pourtant, le réseau possède un savoir-faire solide et un potentiel de développement considérable. Il peut contribuer davantage à la vitalité des communautés, à l'immigration francophone, à la petite enfance et au rayonnement de la culture française au Canada.

Le prochain Plan d'action pour les langues officielles représente une occasion déterminante de passer de la stabilisation à la croissance. Pour y parvenir, un financement de base pluriannuel, indexé et prévisible demeure une condition essentielle afin de renforcer les organismes et de leur permettre de réaliser pleinement leur potentiel.

fcfa

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

fcfa.ca

BUREAU D'OTTAWA
450, rue Rîdeau, bureau 300
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4
(613) 241-7600
communication@fcfa.ca

BUREAU AU QUÉBEC
43, rue de Buade, bureau 460
Québec (Québec) G1R 4A2
(418) 692-5752
quebec@fcfa.ca

fcfacanada
@fcfacanada
fcfacanada